

COMPTE-RENDU

MARCHES COMMENTÉES

6 DÉCEMBRE ET 13 DÉCEMBRE 2014

PROJET DE CRÉATION D'UN NOUVEL ÉCO-QUARTIER
SUR LE SITE DE L'ANCIEN HÔPITAL SAINT-VINCENT-DE-PAUL



Les marches et visites : 1^{ère} étape de la concertation

La concertation autour du projet d'écoquartier de Saint-Vincent-de-Paul a débuté fin 2014. Le 2 décembre 2014, une réunion publique a été organisée pour présenter l'actualité du projet, l'étude de capacité du site de l'architecte-urbaniste Xavier Lauzeral, ainsi que les modalités de la concertation.

Les marches et balades organisées en décembre à la suite de cette réunion publique ont permis d'initier les échanges qui se tiendront au cours des prochaines étapes de concertation et ont pour objectif :

- d'amorcer la concertation et d'informer les participants,
- d'ouvrir le site à toutes les personnes souhaitant le découvrir,
- de permettre à chacun d'exprimer sa perception du site dans le but de compléter le diagnostic réalisé par l'Atelier Lauzeral.

Ce compte-rendu synthétise le contenu des visites et présente l'avis des participants sur le site et sur le projet. Ces éléments permettront d'alimenter la réflexion pour les ateliers de concertation à venir.

Saint-Vincent-de-Paul aujourd'hui

Seize bâtiments occupent le site. L'hétérogénéité des constructions témoigne des étapes de son développement datant du 17^e siècle, des bâtiments de la Congrégation de l'Oratoire avenue Denfert-Rochereau jusqu'aux lourdes transformations du 20^e siècle sur la moitié ouest du site : maternité « Adolphe Pinard » (1934), cliniques médicales infantiles « Marcel Lelong » (1955-1959) et bâtiment de chirurgie « Pierre Petit » (1970). Depuis 2010, les bâtiments ont été libérés et les activités hospitalières ont été redéployées sur les sites Cochin et Necker.

Le site est aujourd'hui la propriété de l'Assistance Publique et des Hôpitaux de Paris (AP-HP). Un accord foncier entre la Ville et l'AP-HP est en cours de discussion. Il reste occupé de manière temporaire par l'école des sages-femmes et par l'association Aurore qui gère plusieurs unités d'hébergement d'urgence et d'accueil. L'association réfléchit aujourd'hui avec la Ville de Paris et la Mairie du 14^e à l'installation de lieux de travail ou d'accueil temporaires ouverts sur le quartier.



Déroulement

Marches commentées du 6 décembre

Les marches ont permis à chacun de découvrir le site de manière libre et de recueillir les perceptions, souvenirs, anecdotes des participants pour enrichir le diagnostic. Environ 100 personnes étaient présentes et ont participé à la marche du 6 décembre :

- soit en petits groupes libres. Un feuillet présentant le plan permettait de consigner les impressions spontanées, avis et souhaits sur le site et les orientations du projet,
- soit en groupes accompagnés par Xavier Lauzeral l'architecte-urbaniste et Pierre-Antoine Tiercelin de l'équipe de concertation, pour les personnes souhaitant être guidées. Les participants ont pu découvrir plus précisément les lieux et certaines orientations du projet, donner leurs avis et poser leurs questions.



Visites et balades guidées du 13 décembre

Des experts ayant une bonne connaissance du site ont guidé les participants pour leur faire découvrir ses particularités architecturales, patrimoniales et paysagères. Au programme de la matinée, 4 visites :

- autour du patrimoine, accompagnée par Michel Borjon (Groupe de Recherche Art, Histoire, Architecture et Littérature),
- autour des enjeux urbains et paysagers du projet, animée par Xavier Lauzeral (architecte-urbaniste) et Claire Trapenard (paysagiste),
- de la chapelle, présentée par le Père Franck Derville (aumônier de l'hôpital Cochin et ancien aumônier de l'hôpital Saint-Vincent de Paul),
- de la lingerie avec la présentation de l'association Aurore, par Didier Goubert (directeur du développement de l'association Aurore).

Environ 80 personnes étaient présentes. Elles ont pu s'informer, poser leurs questions et partager leurs avis.



Balade autour du patrimoine

Au fil d'une promenade à travers le site, Michel Borjon, membre du Groupe de Recherche Art, Histoire, Architecture et Littérature (GRAHAL) livre aux participants des éléments sur l'histoire du site et son évolution.

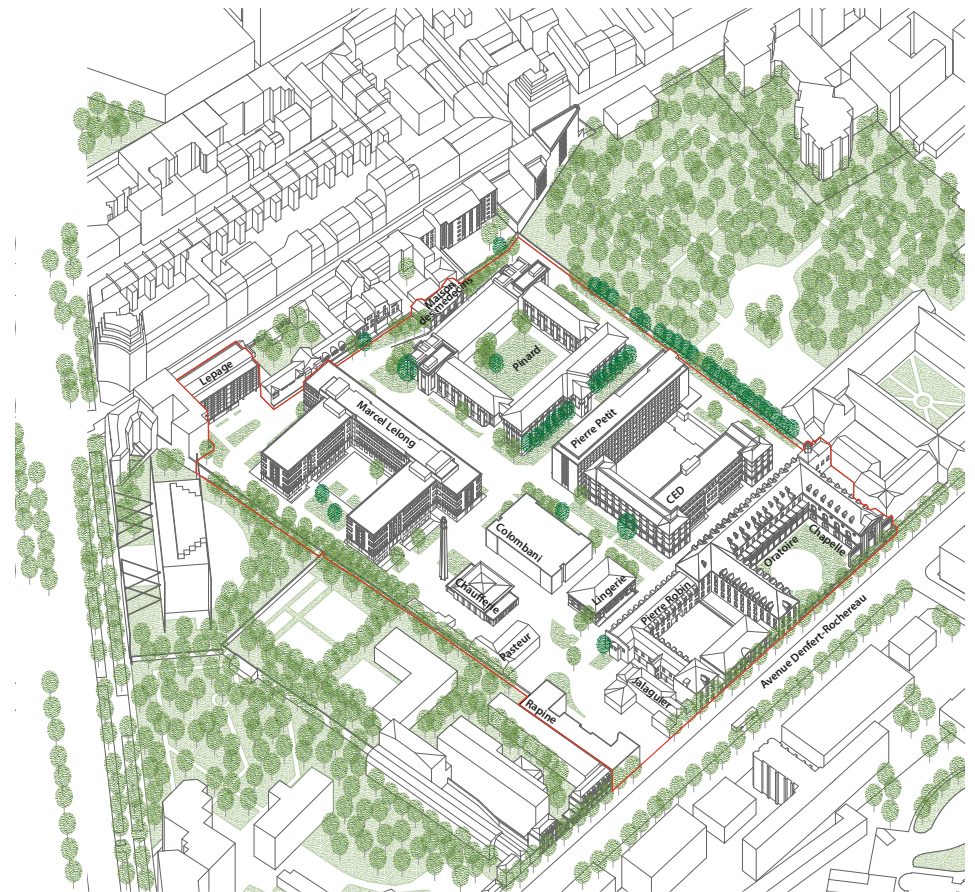
C'est à la Révolution Française que le bâtiment de l'Oratoire est saisi pour y installer les enfants trouvés. La vocation sociale du lieu naît à ce moment et va perdurer. Au début du 19^e siècle, une maternité est aménagée en créant de nouveaux espaces. Les « divisions » du CED sont construites pour accueillir un nombre croissant d'enfants. Cet ensemble de bâtiments se développe pour assurer les fonctions vivrières et nourricières. Par la suite, la montée de l'hygiénisme marque une évolution du site : les activités se spécialisent vers le soin et la chirurgie.

A partir des années 1930, la notion d'hôpital s'installe, toujours en lien avec les vocations de soin et de formation. Dans les années 1950, un second hôpital est installé dans le bâtiment Lelong. D'autres bâtiments sont par la suite construits pour répondre aux besoins et forment cette déclinaison d'architectures hospitalières, caractéristique du site.

Côté rue, l'alignement sur l'avenue Denfert-Rochereau date du 19^e siècle. La seconde entrée avenue Denfert-Rochereau apparaît plus tardivement, à la fin du 19^e siècle.

Les bâtiments Pinard et Lelong sont les plus imposants du site. Les deux constituent des éléments architecturaux caractéristiques des années 1970 mais se différencient par les matériaux utilisés : l'un est en structure béton et parement brique, l'autre est composé de béton et panneaux préfabriqués.

Les dernières grandes évolutions du site ont lieu dans les années 1970. On cherche à l'adapter aux nouveaux besoins, notamment pour faire face à l'augmentation du nombre de véhicules, en construisant des parkings.

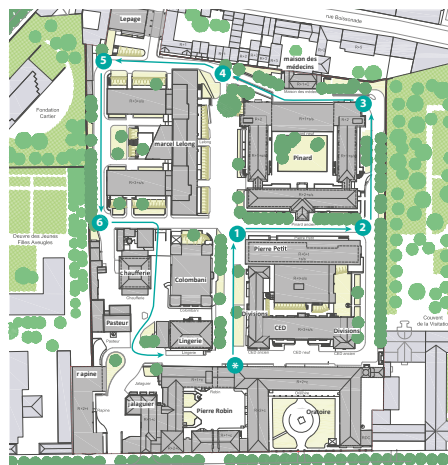


Axonométrie du site, patrimoine architectural et paysager

Plus d'informations sur les études patrimoniales menées par le GRAHAL et l'APUR à l'adresse : www.paris.fr/pratique/projets-urbains/dossiers-projets-urbains/operation-hopital-saint-vincent-de-paul-14e/rub_9742_dossier_151276_port_24214, rubrique « La richesse patrimoniale ».

Balade autour des enjeux urbains et paysagers

Xavier Lauzeral (architecte-urbaniste) et Claire Trapenard (paysagiste) font découvrir le site aux participants et reviennent sur les éléments du diagnostic patrimonial, architectural, paysager et les orientations d'aménagement proposés dans l'étude de capacité.



Parcours de la balade

Les enjeux urbains

- Le site est chargé d'une histoire riche qui nourrira la conception du projet.
- Le projet doit permettre de créer de nouveaux liens entre le site Saint-Vincent-de-Paul et le reste du quartier.
- Le site dispose d'une ambiance particulièrement calme, qu'il s'agira de préserver.
- Le projet d'aménagement fonctionne selon une logique d'économie et de pragmatisme : l'objectif est de préserver un maximum d'éléments existants.
- L'idée est de préserver et d'entretenir une diversité dans la taille des bâtiments, leurs volumes et leurs styles d'architecture pour créer des espaces agréables à vivre.
- Le site devra être accessible au public autant que possible. Cet objectif devra être mis en compatibilité avec le projet d'extension de la Fondation Cartier.
- L'idée est de créer une liaison entre l'Avenue Denfert Rochereau et l'Avenue Boissonnade. Cette liaison pourrait se traduire de deux façons : soit par une rue classique de largeur limitée, soit par un cheminement plus déambulatoire, qui emprunterait les allées de l'ancien hôpital. Cette seconde solution semble la plus adaptée pour parvenir à limiter la place de la voiture dans le quartier.

Le diagnostic urbain

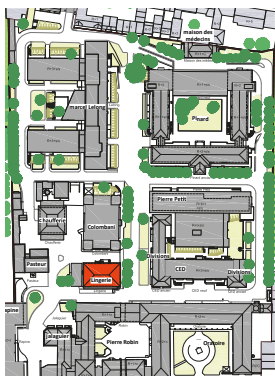
- La préservation de la cheminée de la chaufferie, point de repère et symbole de l'histoire du site, est en débat.
- Certains bâtiments (comme le bâtiment Pinard) sont difficiles à préserver car leurs dimensions sont inadaptées aux nouvelles normes de construction. A l'inverse le bâtiment Lelong sera probablement conservé puisqu'il est en mesure d'accueillir des programmes modernes.
- Les ateliers d'artistes qui bordent l'arrière du site sont protégés par le PLU et contribuent au caractère singulier de cet espace.
- L'immeuble Lepage, bâti dans les années 1970 est mal intégré à la rue Boissonnade. Le bâtiment qui le remplacera cherchera à créer une meilleure harmonie avec les constructions voisines.
- La préservation de la Maison des Médecins est fortement envisagée puisqu'elle contribuerait à assurer la diversité des constructions présentes sur le site.
- Au niveau de l'îlot Lelong, qui possède d'intéressantes qualités architecturales, un cœur d'îlot jardiné pourrait être aménagé et ouvert au public.

Diagnostic et enjeux paysagers

- Le site dispose d'un patrimoine végétal riche et diversifié que l'on cherchera à préserver et à développer.
- Le croisement des deux axes principaux permet d'apprécier le jardin de la Visitation et celui des Jeunes Filles Aveugles. Sur ce second jardin, une ouverture visuelle franche pourrait être créée.
- Ces vues renforcent l'intérêt des cœurs d'îlots paysagers.
- Les arbres qui ne sont pas identifiés comme des sujets remarquables ne seront peut-être pas conservés. Leur état phytosanitaire a été étudié pour évaluer s'ils peuvent être gardés.

Plus d'informations sur les 2 premiers volets de l'étude Lauzeral à l'adresse : www.paris.fr/pratique/projets-urbains/dossiers-projets-urbains/operation-hopital-saint-vincent-de-paul-14e/rub_9742_dossier_151276_port_24214, rubrique « L'étude de capacité en vue d'une évolution du PLU »

Visite de la lingerie et présentation de l'association Aurore



Didier Goubert, membre et directeur du développement de l'association Aurore assure la visite de la lingerie, avant de présenter les activités de l'association, qui occupe actuellement le site Saint-Vincent-de-Paul.

A propos de la lingerie

La lingerie est un bâtiment en bon état. Une fois désencombrée et réhabilitée, elle pourrait être un lieu idéal pour des expositions, réunions, conférences ... la réflexion est actuellement en cours.

A propos de l'association

Fondée en 1871, l'association prend d'abord en charge des malades psychiatriques et des sortants de prisons. Elle assure aujourd'hui l'hébergement d'un public varié : personnes en difficultés, sans-domicile-fixe. Elle accompagne désormais tous les grands isolés. Avec l'aide de ses 1000 salariés et ses nombreux bénévoles, l'association loge près de 10 000 personnes. En France en 2010, 1 400 000 personnes ont été identifiées « sans-domicile », dont 70 000 en région parisienne.

Trois types d'hébergements sont proposés :

- la mise à l'abri, c'est un hébergement d'urgence proposé aux personnes récemment expulsées, en situation de rupture ...
- les centres de stabilisation ou de réinsertion, où les personnes sont accompagnées par des travailleurs sociaux et des bénévoles afin de reconstruire un projet,
- le logement « très très social », qui se présente sous forme de résidences sociales ou pensions de famille. Il est destiné aux personnes pour qui le logement social n'est pas encore accessible.

Dans le cas de l'hébergement d'urgence, la réponse à des situations de courtes durées permet d'occuper des espaces assez précaires comme



Le bâtiment de la Lingerie

à Saint-Vincent-de-Paul. Les municipalités mettent à disposition des bâtiments de ce type, dont l'usage est amené à évoluer rapidement. Sur le site, une centaine de personnes sont hébergées dans le bâtiment Pierre Petit et une centaine d'autres ont été installées dans le bâtiment de l'Oratoire, lorsque l'aide sociale à l'enfance a quitté les lieux.

Si l'association est longtemps restée discrète sur ses activités, elle cherche aujourd'hui à s'ouvrir sur l'extérieur. Elle tente de développer de nouvelles activités sur les sites qu'elle occupe, comme à l'INPI (Paris 8^e) où une partie des locaux est ouverte au quartier et accueille des expositions. Pour les habitants du secteur, c'est également l'occasion de mieux comprendre les activités de l'association ou de s'y impliquer.

A Saint-Vincent-de-Paul, une convention a été signée avec l'AP-HP pour que l'association assure la gestion du site jusqu'à l'acte de vente du site par l'AP-HP. Une ouverture plus large au public est envisagée pour mener de nouvelles activités, jusqu'aux premiers travaux de l'écoquartier.

Remarques et avis : les grandes thématiques

Les avis exprimés par les participants s'articulent autour de plusieurs grands thèmes. Les réponses aux questions posées sont présentes dans le compte-rendu de la réunion publique de lancement du 2 décembre 2014, ou dans les documents de l'étude, téléchargeables et consultables en ligne sur la page du projet : www.paris.fr/projetsurbains.

Procédures liées au projet

Des questions sont posées sur les aspects administratifs et législatifs du projet. Les temps du projet et les modalités de décisions constituent l'essentiel du débat.

- « Y a-t-il un planning décisionnel ? »
- « La ville est-elle propriétaire pour le moment ? »
- « Quand la réalisation complète du quartier sera-t-elle achevée ? »
- « Les risques liés aux carrières sont-ils étudiés ? Y a-t-il des galeries dans les sous-sols ? »

Grandes orientations du projet et programme

Les participants souhaitent être informés sur les invariants du projet et les arbitrages déjà réalisés, en particulier en ce qui concerne les circulations, les espaces verts et le logement.

Des éléments de réponses ont pu être apportés sur la question du logement social et de la future qualité du bâti.

- « Pourquoi des décisions aussi simples que le choix des entrées ne sont pas encore fixées ? »
- « Y aura-t-il un accès voiture de l'entrée actuelle à la rue Boissonade ? »
- « Où se situeraient les parkings ? »
- « Est-ce qu'un petit parc est prévu ? Et où ? »
- « Quelles seront les grandes lignes de l'architecture en façade ? »
- « On ne pourra pas construire sur la rue ? »

- « C'est haut quand même. »
- « Je pense que la Fondation Cartier ne dépasse pas mon immeuble, qui fait 24m. »
- « Vous parlez de logement social, est-il exclu d'y mettre du logement haut de gamme ? »
- « Est-ce que la qualité de l'habitat va dépendre du statut des logements ? »
- « Quid de la densité sur le site ? »

Préservation du patrimoine et de l'existant

Les participants sont intéressés par la préservation d'une partie du patrimoine architectural de l'hôpital. Si certains bâtiments, comme l'îlot Lelong ou la Maison des Médecins font relativement consensus, d'autres suscitent des avis partagés. C'est le cas du bâtiment Colombani à l'architecture très atypique, ou de la chaufferie.

- « Certains bâtiments seraient destinés à l'habitat et conservés ? »
- « C'est tout un patrimoine d'avoir ça en plein Paris. C'est extrêmement calme ici, on n'entend pas le ronron des voitures. C'est unique à Paris. »
- « Qui veut vraiment garder la chaufferie ? »
- « [A propos de la chaufferie] C'est gros quand même, ça prend de la place sur les espaces verts. »
- « Il y aurait très peu du construit actuel à conserver ... Ce ne sont pas des chefs-d'oeuvre d'architecture ! »
- « Laisser la place au neuf me semble d'autant plus approprié, vu la proximité immédiate de la Fondation Cartier. »
- « Que faire à la place du bâtiment Lepage ? En fait, je trouve que c'est la moins laide des constructions récentes, une architecture très classique années 60. »
- [Pinard] « C'est un des plus beaux bâtiments, tout autant que Lelong, il est très harmonieux. »
- [Pinard] « Non, il n'est pas essentiel. »
- « Attention à ne pas garder trop de bâtiments pour pouvoir insuffler une nouvelle dynamique au site. »

Aspect paysager

Le patrimoine végétal du site est perçu comme un atout à préserver et enrichir. Dans ce quartier très minéral, plusieurs participants ont souhaité obtenir davantage d'information sur la localisation et la nature des futurs jardins.

- « Ce que j'aime, ce sont les jardins et les arbres, la végétation. »
- « Comment les travaux permettront de conserver les arbres ? C'est bien gentil de parler d'écologie ... »
- « Moi la végétalisation je ne vois pas l'intérêt, ça amène des insectes, c'est très bien comme ça. »
- « Conservez les arbres : ils sont longs à pousser, ils contribuent à l'équilibre climatique, été comme hiver, et ils sont indispensables à l'écologie du quartier. »
- « Il faut préserver la biodiversité et la développer. »
- « Ce serait formidable d'intégrer un passage à travers le jardin de la Fondation Cartier. Le rêve serait de créer des ouvertures visuelles sur le parc du couvent. »

Expression des besoins et suggestions

Les participants ont fait part de leurs attentes concernant le futur quartier. L'accent a été mis sur les circulations douces, la nécessité d'équipements et de services de proximité et la qualité de vie (lumière, espace vert, limitation des hauteurs, mixité).

- « Est-ce qu'il y aura des choses pour les familles, pour l'instant ce n'est pas pratique quand on vit dans le quartier. Il faut des équipements adaptés aux familles. On est obligé de trouver des solutions chères pour avoir de la proximité. »
- « Les jardins et l'Observatoire, ce sont les trucs géniaux du quartier ! »
- « Il faut implanter beaucoup d'activités pour faire vivre le lieu. Une piscine plutôt qu'un gymnase. »
- « Des commerces pour la vie quotidienne, mais pas d'assurances ... »
- « Sur la rue Boissonade : permettre une circulation douce pour ouvrir le site sur les quartiers alentours, afin que les commerces et associations puissent vivre et œuvrer ensemble. Donc

abattre le plus de murs extérieurs possible. »

- « Garder des allées et de l'espace entre les bâtiments pour amener de la lumière aux appartements. Travailler plutôt sur la hauteur pour densifier en veillant à la lumière naturelle partout. »
- « La question de la hauteur finale côté Boissonade est importante car elle est proche des habitants et l'orientation sud-est impacte complètement leur ensoleillement. »
- « Est-il possible d'installer un projet temporaire d'ateliers d'artistes sur le site ? Les besoins sont limités : point d'eau, électricité... »
- « Mettre des panneaux solaires sur les toits ! »
- « Une éolienne sur la cheminée ! »
- « Et mettre un café associatif ou un resto coopératif dans la lingerie ? »
- « La Fondation Cartier est un des très rares exemples d'un immeuble parisien qui atténue la distinction entre jardin et bâti. A mon goût, les futurs architectes pour Saint-Vincent pourraient s'inspirer de cet esprit de médiation entre paysage et espaces bâtis. »
- « Concernant la rue Boissonade, je pense que le souci principal des résidents est de ne pas voir augmenter la circulation automobile, y compris des motos - encore plus bruyantes que les voitures ! »

Perceptions des participants suite à la visite du site

La carte figurant page suivante localise les remarques et commentaires des participants au cours des visites.

L'ensemble de ces remarques seront prises en compte dans la suite de la concertation.

La concertation se poursuit en 2015 : restez informés sur
www.paris.fr/projetsurbains ou www.mairie14.paris.fr
et posez vos questions sur concertation@stvincentdepaul.fr

Carte de restitution des avis

Est-il envisagé de faire une liaison piétonne vers le Boulevard Raspail ?

